



Pays de la
Loire – Deux-
Sèvres



Naisseur Engaisseur de veaux de lait sous la mère en Agriculture Biologique Conjoncture 2016

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION (CAS-TYPE PAYS DE LA LOIRE – DEUX-SEVRES)

Main-d'œuvre : 1,1 UMO

SAU : 73 ha dont :

- 8 ha de céréales autoconsommées
- 65 ha de prairie dont 33 ha de permanente

50 vêlages étalés sur l'année, race Limousine

Finition des femelles en réforme ou en veaux.

34 veaux sous la mère (veaux viande blanche restant en bâtiment).

Total UGB : 71

Chargement : 1,1 UGB/ha SFP



HISTORIQUE ET SPECIFICITE

Lors de la conversion, la recherche d'un débouché en filière biologique pour les mâles a conduit ces éleveurs à produire des veaux. La taille du troupeau est modeste pour satisfaire le travail d'astreinte de la tétée.

Ce système est décrit en race Limousine qui est bien adaptée à ce type de production. Ce système est aussi rencontré en Charolais.

L'ASSOLEMENT

Mélange céréales protéagineux : 30 qx/ha

8 ha d'enrubannage : 3,5 TMS

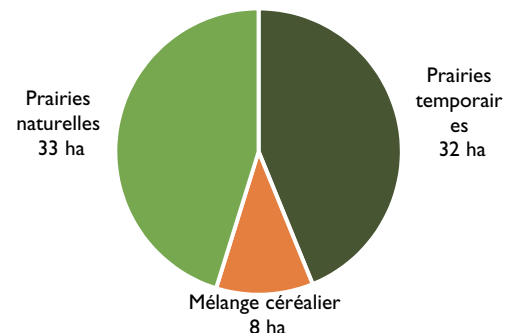
29 ha de foin 1^{ère} coupe : 4 TMS

37 ha de prairies fauchées reçoivent du fumier.

55 T de paille litière dont 19 achetées.

Consommation annuelle/UGB :

- fourrages stockés : 2,2 T,
- concentrés : 164 kg (aucun acheté).



PÂTURAGE

Les vaches sont réparties en 3 lots : celles avec les veaux de lait, celles avec les femelles de renouvellement et les tarées.

Celles qui nourrissent les veaux de lait restent autour des bâtiments.

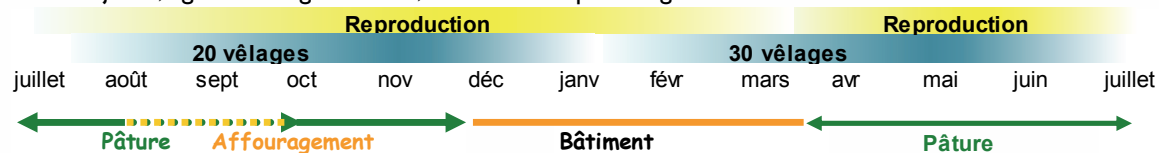
Les veaux ne sortent pas au pré et sont complétés avec un peu de céréales. Tous les animaux sont en pâture début avril.

GESTION DES RISQUES

- Commencer le pâturage précocement et préférer le tournant.
- Récolter l'herbe tôt pour améliorer la qualité et diminuer les concentrés. Recours à l'enrubannage.
- Prévoir des stocks de report (25% des stocks annuels).
- Produire des légumineuses et des protéagineux pour équilibrer les rations.

REPRODUCTION

IVV 375 jours, âge 1er vêlage 36 mois, veaux sevrés par vêlage 94 %.



CONDUITE DE L'ALIMENTATION

- Vaches avec veaux de lait : l'enrubannage, le meilleur foin et des concentrés dans la phase de reproduction. Les primipares nécessitent également une alimentation soutenue.
- Génisses : foin et 0,6 kg de mélange céréalier.
- Les vaches sont finies à l'auge (enrubannage et 4-5 kg de mélange céréalier) ou au pâturage.

SANITAIRE

- Vaccination possible contre les maladies respiratoires et contre la diarrhée.
- Pour les génisses 1er âge un anti-strongle est réalisé, ensuite selon analyse coprologique.

REPRODUCTION ET VENTES

- Monte naturelle avec des reproducteurs connus sur les qualités maternelles en particulier la production laitière.
- L'évolution des prix est définie selon une grille établie par les organisations de producteurs, celle-ci est relativement stable.

Ventes	Poids	Prix 2016	Evolution
10 vaches réformées (1 accident)	360 kgc	4,49 €/kgc	- 3 %
10 veaux femelles sous la mère	125 – 140 kgc	6,89 €/kgc	0 %
24 veaux mâles sous la mère	135 – 150 kgc	6,8 €/kgc	0 %

RENTABILITE

Le résultat courant de cette exploitation en 2016 est de 20 600 € soit un revenu identique à 2015. Le produit viande baisse légèrement. Les aides progressent de 4 %. Selon la méthode coût de production, la rémunération en SMIC brut est de 1,28 par UMO. La valeur totale de l'exploitation est de 196 000 € pour un produit brut total de 91 900 €.

POINTS SENSIBLES

- Capacité à gérer un troupeau avec 2 tétées par jour toute la semaine.
- Autonomie en concentrés et fourrages de qualité.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
 Mars 2017
 Référence idele : 0017 502 013 – Réalisation : Corinne Maigret

Ont contribué à ce dossier :

Emmanuel Bechet - Gaël Benoteau – Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique – Tél : 02 53 46 63 17
 Bertrand Galisson – Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire – Tél : 02 49 18 78 76
 Romain Guibert – Chambre d'agriculture de la Mayenne – Tél : 02 43 67 37 37
 Gwendoline Elluin – Chambre d'agriculture de la Sarthe – Tél : 02 43 29 24 32
 Pascal Bisson – Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres – Tél : 05 49 77 15 15
 Jacques-Martial Bouet – Chambre d'agriculture de la Vendée – Tél : 02 51 36 82 72
 Sophie Valance – Chambre d'agriculture de la Vendée – Tél : 02 51 36 84 45
 Baptiste Buczinski – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 80

Pour en savoir plus :

www.paysdelaloire.chambagri.fr / www.inao.gouv.fr / www.agencebio.org / www.interbev.asso.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

